La Coqueluche

La coqueluche : c'est quoi ?

- La coqueluche est **une maladie respiratoire très contagieuse**, provoquée par une bactérie appelée *Bordetella pertussi.*
- Elle se transmet par l'intermédiaire de gouttelettes infectantes notamment lors de la toux, des éternuements.
- La vaccination contre la coqueluche est combinée aux vaccins diphtérique, tétanique et poliomyélitique.

La coqueluche : pourquoi se faire vacciner ?

La coqueluche peut entraîner des complications graves voire mortelles, en particulier chez les nourrissons de moins de 6 mois. S'il existe des traitements contre la coqueluche, la vaccination reste aujourd'hui le meilleur moyen de voir reculer la mortalité qui lui est associée.

- **La primovaccination :** réalisée tôt, permet aux nourrissons, population la plus susceptible de faire des formes sévères, d'être le plus vite protégés contre la maladie.
  L'immunité vaccinale n'est pas durable.

- **La vaccination de l'adolescent et l'adulte** : prolonge l'immunité et évite la constitution d'un réservoir d'adultes susceptibles de contaminer les nourrissons.

- **La vaccination chez les adultes susceptibles de devenir parents dans les mois ou années à venir (stratégie du cocooning) :** vise à protéger les nourrissons, trop jeunes pour être vaccinés, par l'immunisation de leurs parents et de leur entourage.

  → Durant la grossesse de la mère : la vaccination pour le père, la fratrie et l'adulte en charge de la garde du nourrisson pendant ses six premiers mois de vie est conseillé.

  → Après l'accouchement : la vaccination pour la mère est conseillé.

Le schéma vaccinal (recommandations 2013)

Nourrissons/Enfants

- **une primovaccination à 2 et 4 mois** (suppression de la dose à 3 mois) ;
- **un rappel avancé à 11 mois** ;
- **un rappel à 6 ans et 11-13 ans.**.

Adultes

- **« Stratégie du cocooning »**
- **rattrapage coquelucheux** : chez l'adulte n'ayant pas reçu de vaccination contre la coqueluche au cours des **cinq dernières années**, à l'occasion du rappel diphtérie-tétanos-poliomyélite fixé à l'âge de **25 ans.**

Le traitement

- **L'hospitalisation est systématique pour les nourrissons de moins de 3 mois.**
- Une antibiothérapie est nécessaire à base de macrolide pour les cas confirmés et les personnes contacts à risque de transmission ou susceptibles de faire la maladie.

L'éviction scolaire

- Les cas confirmés, suspects, ou les membres symptomatiques de la famille d'un cas confirmé peuvent **réintégrer la collectivité** à condition d'avoir reçu **pendant au minimum 5 jours une antibiothérapie**.
- Il n'y a pas d'éviction pour les sujets contacts ne présentant pas de symptômes.

Copyright MedQual©